



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

travail de nuit

Question écrite n° 125025

Texte de la question

M. Philippe Meunier attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le travail de nuit. Le travail de nuit concerne plus d'un salarié sur 7, soit 3,5 millions de personnes. Aussi, il souhaiterait connaître les secteurs d'activité dans lesquels celui-ci est le plus fréquent.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125025

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13260

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)